



Mairie
de

COS

Courriel : mairiedecos@orange.fr

Tél : 05.61.65.39.79

Fax : 05.61.02.88.62

"Toujours Bien Vivre à Cos" Lettre d'Information - Septembre 2022

L'édito de Mme la Maire

Après deux années de pandémie persistante et malgré des températures inhabituellement élevées, nous avons pu profiter, enfin, d'un été presque « normal ».

Pour notre petite commune, cela s'est traduit concrètement par le retour de manifestations collectives très réussies : concert de l'Orchestre d'Harmonie Varilhes-Foix, feu de la Saint Jean et fête locale, ou encore séance de cinéma en plein air, mi-août, avec la diffusion du film « Donne moi des ailes ». L'occasion pour moi de remercier tous ceux, citoyens et élus, qui œuvrent bénévolement à organiser ces manifestations si précieuses pour la vie de notre village, avec une mention spéciale pour notre Comité des fêtes renouvelé et très motivé.

Côté municipalité, plusieurs chantiers ont vu leur aboutissement, au premier rang desquels la mise en conformité aux normes PMR de notre « espace » mairie, mais citons également la rénovation extérieure de logements communaux, une plate-forme de retournement pour la collecte des ordures ménagères, le remplacement du garde-corps de l'esplanade de la salle des fêtes. Ces investissements s'inscrivent dans les orientations de la mandature : valorisation du patrimoine bâti communal, sécurité et durabilité des installations, aménagement de l'espace public... Bien évidemment, nous allons poursuivre dans cette voie pour conforter Cos comme commune attractive, accueillante et dynamique.

Parallèlement, l'équipe municipale se mobilise sur les sujets de proximité (propreté, sécurité du quotidien, fleurissement, environnement...) et s'efforce de vous apporter une information la plus transparente possible. Un travail de mémoire a également été entrepris avec des entretiens avec quelques un(e)s de nos aîné(e)s pour consigner un peu de l'histoire de notre village.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre prochain pour une nouvelle réunion d'information afin de vous faire un point plus détaillé sur les opérations engagées et projetées.

Pour terminer, je souhaite également adresser des remerciements très sincères à nos employés communaux très mobilisés dans la période estivale, avec un salut tout particulier à Guillaume de Almeida qui, pendant un an jusqu'au 8 août dernier, a remplacé avec une efficacité remarquable notre agent Anthony Ragey.

Bel automne à toutes et à tous !

Marie Christine DUBUC, Maire de Cos

Résultats des élections présidentielles et législatives 2022

Elections présidentielles 10 et 24 Avril

Participation	Inscrits	Abstent.	Exprimés	Blancs / Nuls	
1er tour	nombre 306	28	270	8	
	% inscrits	9%	88%		
2ème tour	nombre 306	38	234	34	
	% inscrits	12%	76%		
Résultats		1er tour		2ème tour	
		Voix	%	Voix	%
ARTHAUD	LO	0	0,0%		
POUTOU	NPA	5	1,9%		
MELENCHON	LFI	72	26,7%		
ROUSSEL	PCF	10	3,7%		
HIDALGO	PS	5	1,9%		
JADOT	EELV	12	4,4%		
MACRON	LREM	74	27,4%	148	63,2%
PECRESSE	LR	8	3,0%		
LASSALE	RESISTONS	23	8,5%		
DUPONT AIGNAN	DLF	5	1,9%		
ZEMMOUR	RECONQUETE	14	5,2%		
LE PEN	RN	42	15,6%	86	36,8%
Total		270	100,0%	234	100,0%

Elections législatives 12 et 19 Juin

Participation	Inscrits	Abstent.	Exprimés	Blancs / Nuls	
1er tour	nombre 306	120	180	6	
	% inscrits	39,2%	58,8%	2,0%	
2ème tour	nombre 306	117	168	21	
	% inscrits	38,2%	54,9%		
Résultats		1er tour		2ème tour	
		Voix	%	Voix	%
LAPEYRE	LO	2	1,1%		
TAURINE	NUPES	63	35,0%	88	52,4%
FROGER	PS Diss.	31	17,2%		
COULY	DVG	0	0,0%		
FABART	Div. ECO	0	0,0%		
SALVAT	BASTIR	0	0,0%		
TRIBOUT	ENSEMBLE!	56	31,1%	80	47,6%
LOMRE	PATRIOTES	2	1,1%		
JOSSINET	RECONQUETE	6	3,3%		
GARNIER	RN	20	11,1%		
Total		180	100,0%	168	100,0%

Actualités intercommunales

Le Projet de territoire de « L'agglo Foix-Varilhes » (communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes), adopté il y a maintenant près d'un an et demi, se déploie progressivement et trouve ses premières applications concrètes pour les communes qui la composent. Pour ce qui est de Cos, sa déclinaison se traduit concrètement par :

- une contribution financière de 37%, au titre du « fonds de concours voirie » pour les travaux engagés sur l'année 2021-2022 : 10 400 € versés pour un montant total de 32 900 € TTC ;
- la mise en place d'un fonds de soutien aux projets des communes rurales de moins de 1 000 habitants sur lequel notre commune pourra bénéficier d'une somme de 12 000 € pour mettre en œuvre des opérations d'investissement inscrites dans le programme municipal ;
- un soutien à hauteur de 50 000 € au projet de création de la maison de la Biodiversité porté par l'ANA - Conservatoire des espaces naturels Ariège, la rénovation du bâtiment des granges de Rouzaud.

Par ailleurs, « L'agglo Foix-Varilhes » a fait évoluer son dispositif de transport en commun avec la mise en place du service L'agglo-bus financé par le versement mobilité (taxe sur la masse salariale des employeurs privés et publics). Pas de desserte régulière de Cos mais toujours la possibilité de solliciter le service de transport à la demande (TAD).

Côté SMECTOM, à signaler l'inauguration du centre de tri rénové de Varilhes, avec différenciation optique des déchets qui permet l'acceptation de tous les emballages plastiques et des consignes de tri simplifiées aux habitants.

Plus d'informations sur : <https://lagglobus.fr/le-transport-a-la-demande>

Actualités communales

Travaux réalisés :

L'année 2022 a été marquée par deux chantiers importants :

- *le programme de mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des bâtiments communaux recevant du public* (camping, salle des fêtes, mairie), engagé en 2017, a pu être finalisé par l'achèvement en mai dernier (hormis les reprises d'enduits de façade) des travaux portant sur les locaux de la Mairie : place de stationnement et accès aux locaux - aménagements intérieurs adaptés des espaces d'accueil, secrétariat et sanitaires - signalétique. Ce programme a bénéficié d'aides publiques de l'Etat, de la Région et du Département.

L'option retenue pour ce dernier volet a été de réaliser la mise aux normes sans accroître la surface occupée par le secrétariat et la salle du conseil municipal. Le local annexe à la mairie est ainsi laissé disponible à la location.

Lors de l'élaboration du projet architectural, dans un double souci d'amélioration fonctionnelle et de valorisation patrimoniale, un volet supplémentaire a été décidé avec une aide de l'Etat, afin de rendre autonome l'accès au logement communal du 1^{er} étage et rénover la remise attenante au bâtiment (lieu de stockage commun à la mairie et au logement).

- *l'extension du réseau d'assainissement collectif sur l'avenue de la Mairie* a été réalisée par le SMDEA exerçant la compétence en matière d'assainissement. Ces travaux ont bénéficié d'aides publiques de l'Etat et du Département et ont été achevés en juin, permettant de raccorder la salle des fêtes, le bâtiment de la mairie et trois habitations.

Travaux à venir

Les prochains travaux d'envergure concerneront nos obligations en matière de DECI (défense extérieure contre l'incendie). Une 1^{ère} tranche du programme sera réalisée en 2023 par la réalisation de 5 points d'eau (Barthe, bas de Goudié, Rieutort-Bougat, Lagrange et Lubenac).

Vente partielle des granges de Rouzaud à l'ANA-CEN de l'Ariège

La cession définitive d'une partie du bâtiment est intervenue fin juillet avec la signature de l'acte de vente. La commune conserve la partie nord abritant deux logements communaux. Les travaux de rénovation engagés par l'ANA-CEN de l'Ariège débutent à la mi-octobre et doivent s'achever fin 2023. La commune, outre l'amélioration des voies communales d'accès au site de Rouzaud, étudie l'aménagement futur de l'esplanade comme lieu de promenade et de détente, en partenariat avec l'ANA-CEN de l'Ariège dans l'esprit d'un espace public de découverte de la biodiversité locale.

Eclairage public

Dans un contexte de sobriété énergétique et de réduction de la pollution lumineuse, la Commune va procéder à l'extinction nocturne de l'éclairage public de 0 h à 6 h. Une concertation avec les habitants de chaque secteur sera ensuite engagée pour déterminer les améliorations souhaitables des dispositifs d'éclairage.

Agenda

14 et 15 octobre : Foire de la Barguillère (Foix)

11 novembre : Réunion d'information municipale à 16 h à la salle des fêtes, suivie de la célébration de l'Armistice à 17 h et d'un vin d'honneur